



Commune de Guichainville

FLASH JUIN 2022

L'ETE APPROCHE, PROFITONS-EN !

QUELQUES REGLES ESSENTIELLES DE BON VOISINAGE A RESPECTER POUR LE BIEN ÊTRE DE TOUS !

STOP AUX BRUITS INUTILES !

Déjà des plaintes arrivent en mairie pour le non-respect des horaires de tonte, les jeux de ballon et la circulation à vélo des enfants dans les rues,

Toute activité de rénovation, bricolage et/ou jardinage, à l'aide de tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, scie, bétonnière, compresseur etc.... sont autorisées :

Du lundi au vendredi :

De 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h.

Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Interdiction le dimanche et jours fériés

La route n'est pas un terrain de jeu ! le bruit des ballons et les ballons projetés dans les propriétés sont une nuisance pour les voisins.

A vélo, les enfants sont tenus de respecter les règles de circulation :

- Circuler à droite de la chaussée
- Ne pas être plusieurs de front
- Ne pas abandonner les vélos sur la chaussée

GUICHAINVILLE EN FÊTE

Le dimanche 3 juillet 2022

Ouvert à tous, pour participer à la tombola, renvoyer le bulletin d'inscription avant le 27 juin 2022.



LA STÉRILISATION DES CHATS, UN ACTE DE PROTECTION

La stérilisation est un outil de lutte et de prévention contre les abandons et les atteintes au bien-être animal.

Votre chat doit être identifié, pucé ou tatoué. Tout propriétaire est passible d'une amende de 135€ en cas de non-respect de ces règles.

Merci de faire le nécessaire pour la stérilisation et l'identification de vos chats.



CHIENS TENUS EN LAISSE

Les chiens et autres animaux devront être tenus impérativement en laisse sur la voie publique, piste cyclable, chemins ruraux...



URBANISME

Pour rappel :

Tout nouveau ou changement, de clôture, portail, portillon doivent faire l'objet d'une déclaration préalable de travaux en mairie.